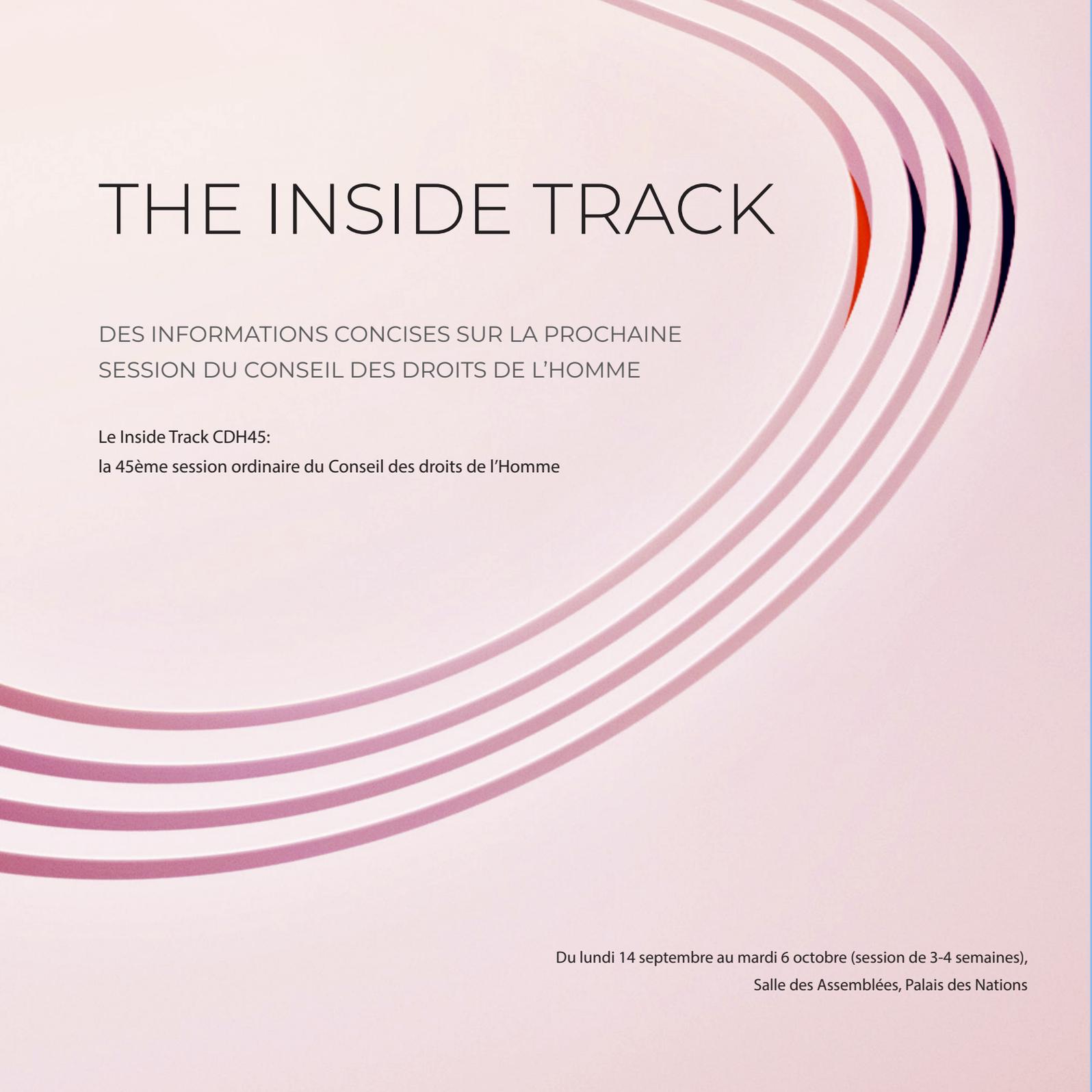


# THE INSIDE TRACK



DES INFORMATIONS CONCISES SUR LA PROCHAINE  
SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Inside Track CDH45:  
la 45<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme

Du lundi 14 septembre au mardi 6 octobre (session de 3-4 semaines),  
Salle des Assemblées, Palais des Nations



*Le Haut Commissaire et le Président du Conseil discutent avec des membres du Secrétariat*

## IN BRIEF

■ Le 14 septembre, S.E. Mme Michelle Bachelet, Haute Commissaire pour les droits humains, ouvrira le CDH45 avec un compte-rendu oral sur la situation des droits humains dans le monde, suivi par un compte-rendu oral sur la situation des droits humains au Nicaragua et au Venezuela (République Bolivarienne du). Ces comptes-rendus serviront de bases pour des débats interactifs ultérieurs, les 14 et 15 September.

■ Le Conseil tiendra également un dialogue interactif sur les implications de la COVID-19 pour les droits humains le 14 septembre.

■ Au cours de la session, le Conseil examinera les rapports portant sur des situations de pays-spécifiques préparés par la Haute-Commissaire et le Secrétaire général concernant entre autres, le Cambodge, la Géorgie, le Myanmar, le République démocratique du Congo et le Yémen. De plus, la Haute-Commissaire présentera ses comptes-rendus oraux sur la situation au Nicaragua, au Venezuela (République bolivarienne du) et en Ukraine.

■ Le Conseil examinera également les rapports de la Haute-Commissaire et du Secrétaire général sur un certain nombre de thèmes, notamment:

- les activités de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI);
- la coopération avec l'ONU, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits humains;
- les droits humains des personnes migrantes;
- la composition géographique du personnel du HCDH;
- la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine;
- les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits humains;
- la morbidité et la mortalité maternelle évitables;
- la question de la peine de mort;
- les droits des peuples autochtones;
- le droit au développement;
- le terrorisme et les droits humains; et
- Programme mondial d'éducation aux droits humains.

■ Le Conseil examinera des rapports de, et organisera des dialogues interactifs avec, 18 **procédures spéciales** (cinq spécifiques à un pays et treize thématiques), dont les mandats suivants: l'eau potable et l'assainissement; l'esclavage; le droit au développement; les disparitions forcées; l'utilisation de mercenaires; la détention arbitraire; les personnes âgées; les déchets dangereux; l'ordre international; les mesures coercitives unilatérales; la vérité, la justice et la réparation; les peuples autochtones; l'ascendance africaine; le Cambodge; la République Centrafricaine; le Myanmar; la Somalie; et le Soudan.

■ Par ailleurs, le Conseil tiendra des débats interactifs avec le Mécanisme d'investigation indépendante sur le Myanmar, la Commission d'enquête sur le Burundi, la Commission d'enquête sur la République arabe syrienne, la Commission de droits humains au Sud-Soudan, la Mission d'établissement des faits au Venezuela, le Mécanisme expert sur le droit au développement, le Mécanisme expert sur le droit des peuples autochtones, le Groupe d'experts sur le Yémen, et la mission d'établissement des faits en Libye. En conformité avec [HRC/PRST/OS/13/1](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/PRST/OS/13/1), tous les dialogues interactifs seront à titre individuel.

■ Le Conseil devrait adopter environ 35 projets de résolutions et autres textes. La date limite pour soumettre un projet de résolution a été fixé au **25 septembre 2020 à 13 heures**. Il est également prévu que neuf nouveaux titulaires de mandat soient nommés, dont l'Expert indépendant sur le Soudan, le Rapporteur spécial sur l'eau et l'assainissement, le Rapporteur spécial sur les personnes en situation de handicap, le Rapporteur spécial sur l'Érythrée, deux membres du Groupe de travail sur la détention arbitraire (un issu d'Afrique et un issu d'Amérique Latine ou des Caraïbes), un membre du Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles (issu d'Amérique Latine ou des Caraïbes), un membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées (issu d'Afrique), et un membre du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires (issue d'Asie-Pacifique). Plus d'informations sur le processus de nomination des candidats sont disponibles [ici](#)<sup>1</sup>.

Pour obtenir la version intégrale du programme de travail pour la 45<sup>ème</sup> session, cliquer [ici](#)<sup>2</sup>.

---

1 <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/SP/Pages/HRC45.aspx>

2 <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session45/Pages/45RegularSession.aspx>

# L'IMPACT DES MESURES SPÉCIALES POUR COMBATTRE LA COVID-19 LORS DU CDH

Comme durant le CDH44, plusieurs mesures ont été prises afin d'assurer la participation des délégations dans le travail du Conseil tout en respectant l'Accord sur la "Mise en place des institutions du Conseil des droits de l'Homme" (A/HRC/RES/5/1) et les annonces et consignes de santé publique du Conseil Fédéral Suisse portant sur la prévention de la propagation du SARS-CoV-2.

Celles-ci comprennent:

- Tous les participants à la 45<sup>ème</sup> session **doivent être accrédités via INDICO<sup>3</sup>**, même s'ils ont une accréditation permanente du BNUG, pour des raisons de traçage des contacts. Les participants doivent aussi se munir d'une preuve d'enregistrement INDICO (code QR) sur leur mobile ou sur papier.
- **Toutes les réunions en plénière** du Conseil, à l'exception des réunions désignées dans le programme de travail comme "Décisions et conclusions", auront lieu dans la Salle des Assemblées. Afin d'assurer la conformité avec les consignes de distanciation physique, le nombre de personnes autorisées à entrer au sein du Palais des Nations et des salles de conférences sera **limité à une personne par délégation**.
- La Salle XII sera mise à disposition comme **salle d'écoute** avec une rediffusion en anglais. Lors de l'action sur les "Décisions et conclusions", la Salle XVIII sera mise à disposition avec une rediffusion dans les 6 langues officielles de l'ONU (à condition de l'approbation du BNUG).

- L'entrée à la Salle des Assemblées se fera par la porte 14 (derrière la Salle des Assemblées). Les délégués peuvent accéder directement à la porte 14 par l'entrée de Prégny, et une zone de dépose-minute sera indiquée devant la porte 14.

- Pour des raisons de **traçage des contacts**, les officiers de sécurité du BNUG enregistreront chaque participant qui entre dans la Salle des Assemblées en scannant son badge. Les organisateurs des réunions informelles dans le Palais des Nations sont également requis de **tenir une fiche de présence des participants aux consultations informelles et aux réunions de groupe**.

- À partir de la dernière analyse des risques et des conseils des directeurs médicaux de l'ONU, le BNUG exigera que toute personne à proximité ou physiquement présente dans les salles de conférence **porte un masque**.

- Les délégations ne souhaitant pas ou se trouvant dans l'incapacité de participer en personne aux débats en plénière auront la possibilité de **prononcer leur déclaration par message vidéo préenregistré**. Les vidéos doivent être téléchargées au moins 6 heures avant le débat pour lequel elles sont soumises. **Les représentants qui souhaitent prononcer une déclaration par message vidéo préenregistré sont fortement encouragés à ajouter des sous-titres quand cela est possible et doivent accompagner les vidéos d'un transcrit**. Les enregistrements doivent être mis en ligne par le biais du système d'enregistrement en ligne pour la liste d'intervenants ([sprog.ohchr.org](https://sprog.ohchr.org)). Plus d'informations sur la procédure se trouvent [ici](#).

- Tous les représentants doivent mettre leurs **déclarations orales** en ligne par le biais du système d'enregistrement en ligne pour la liste d'intervenants avant le début du débat ou dialogue en question ou une heure avant leur l'heure estimée de leur intervention.
- Les représentants souhaitant exercer leur **droit de réponse virtuellement** peuvent le faire en envoyant une demande à [hrlistofspeakers@ohchr.org](mailto:hrlistofspeakers@ohchr.org). Ils recevront une invitation à un appel vidéo 5 minutes avant que le droit de réponse doit être exercé. Le Secrétariat testera la connexion, s'assurant que le son et la vidéo fonctionnent. Le représentant pourra suivre ce qui se passe dans la Salles des Assemblées sur la plateforme et pourra entendre quand on lui donne la parole. A ce moment-là, le représentant pourra faire son intervention.
- **Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales** et les membres des mécanismes d'investigation se trouvant dans l'incapacité de se rendre à Genève pourront participer aux dialogues interactifs par vidéo-conférence.
- Des dispositions seront prises afin que toutes les **réunions-débats** (panels de discussion) soient tenus virtuellement sur une plateforme en ligne désignée par le BNUG..
- Lors de l'**enregistrement aux débats-panels**, les Etats sont priés de classer les panels par ordre de priorité afin qu'il y ait une allocation par le système prenant ces priorités en compte. Si le nombre d'Etats indiquant un panel comme plus haute priorité devait dépasser le nombre de places disponibles, les places seront alloués sur la base du principe 'premier arrivé, premier servi'.
- **Les consultations informelles et les réunions de groupe** pourront se dérouler au Palais des Nations dans les salles XVIII et XIX. En conformité avec l'Accord sur la "Mise en place des institutions du Conseil des droits de l'Homme", chaque résolution et/ou décision devra faire l'objet d'au moins une consultation informelle ouverte avant que le Conseil ne l'examine pour statuer. Des consultations additionnelles peuvent avoir lieu virtuellement ou par écrit. **As the HRC Bureau has reiterated, the main sponsors of draft resolutions are encouraged to organize informal meetings virtually or conduct rounds of consultations in writing.** If informal consultations are organized virtually, Core Groups should notify the HRC Secretariat in order for the meeting to be included in the online application "Sched".
- Les 47 Membres du Conseil pourront désigner deux représentants qui seront présents dans la Salle XX lors des **procédures de vote**. Les États Membres ne souhaitant pas participer aux procédures de vote en personne auront la possibilité de désigner un représentant par procuration. Les États observateurs introduisant des projets de proposition ainsi que les pays concernés pourront également désigner deux représentants qui seront présents dans la salle lors d'actions sur les résolutions pertinentes.
- Les **événements parallèles** ne pourront pas se dérouler à l'intérieur du Palais des Nations lors du CDH45. Les organisateurs d'événements parallèles sont encouragés à tenir ces réunions virtuellement.



*Conseil des droits de l'homme en session dans la Salle de l'Assemblée*

# MESURES POUR AIDER LES PETITES DÉLÉGATIONS PENDANT LE CDH

Le Bureau d'assistance du CDH pour les PEID et les PMA vise à, virtuellement, faciliter la compréhension des sujets abordés lors du CDH et renforcer la participation des délégations de petits États pendant la session. Le Bureau d'assistance peut être joint avant, pendant, et après la session par courriel ([HRCdesksmallPM@ohchr.org](mailto:HRCdesksmallPM@ohchr.org)) ou par téléphone/WhatsApp (+41 (0)79 500 00 32). Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des PMA et PEID aux travaux du Conseil des droits de l'Homme est également disponible pour des consultations en ligne sur demande.

L'utilisation de l'outil en ligne 'E-Delegate' continuera afin de faciliter le travail des délégations lors du CDH. Cet outil permettra aux délégations de diffuser, soumettre et parrainer des résolutions, entre autres. Il est accessible à ce [lien](#)<sup>4</sup>.

Suite à son essai réussi lors des CDH43 et CDH44, les délégués pourront de nouveau se servir de la fonctionnalité [CDH45 Sched](#), utilisée comme une application afin de personnaliser et synchroniser leurs calendriers. CDH45 Sched fournit des détails sur les sessions en plénière et les événements tenus au Palais des Nations prévus en parallèle de la session du CDH. Veuillez noter que les détails des réunions peuvent être sujets à changement et seront mis à jour quotidiennement.

---

4 <https://delegate.un.int/dgacm/delegate.nsf/xaOpenPortal.xsp>

## LES RÉUNIONS-DÉBATS

La 45<sup>ème</sup> session verra se tenir trois réunions-débats sur les thèmes suivants:

- Réunion bisannuelle sur le droit au développement — La COVID-19 et le droit au développement: nous y sommes tous ensemble (17 septembre)
- Réunion annuelle d'une demi-journée sur les droits des personnes autochtones — Protection des défenseurs des droits humains autochtones (23 septembre)
- Réunion annuelle sur l'intégration d'un angle sur le genre dans le travail du Conseil des droits de l'Homme et ses mécanismes — Genre et diversité : renforcer l'angle intersectionnel dans le travail du Conseil des droits de l'Homme (28 septembre)

Des notes sur ces débats seront disponibles [ici](#)<sup>5</sup>.

## WHAT'S IN PRINT?

Pendant le CDH45, les États examineront 84 rapports préparés par le Secrétaire général, la Haute Commissaire, des Groupes de travail et/ou des titulaires de mandats au titre de procédure spéciales.

Ces rapports de l'ONU, mandatés par le Conseil via des résolutions précédentes, seront disponibles [ici](#)<sup>6</sup> une fois publiés.

---

5 <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session45/Pages/45RegularSession.aspx>  
6 <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session45/Pages/ListReports.aspx>

# 'NOMBRE L' – PROJETS DE RÉSOLUTIONS ET AUTRES TEXTES DU CDH45<sup>7</sup>

Les projets de résolutions et les textes présentés ci-dessous devraient être soumis au CDH45, sur la base des annonces faites pendant la réunion organisationnelle du CDH45, le calendrier volontaire des initiatives régulières et les initiatives récurrentes de l'année précédente (CDH 42).

## RÉSOLUTIONS PORTANT SUR LA SITUATION D'UN PAYS

(\* = initiative formellement annoncée pendant la réunion organisationnelle du CDH45)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) <sup>8</sup>	Point supposé à l'ordre du jour	Historique du vote <sup>9</sup>
Promotion et protection des droits de l'homme aux Philippines	Islande	2	Vote (18-14-15)
Renforcement de la coopération et de l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela	Fédération de Russie, Iran (République Islamique de)	2	Vote (18-6-23)
Situation des droits humains au Yémen*	Belgique, Canada, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas	2	Vote (22-12-11)

7 Une fois soumis au Conseil, les projets de résolutions (et autres textes) se voient attribuer un 'nombre L'.

8 Basé sur les principaux auteurs de résolutions précédentes.

9 Les résultats du vote lors de la dernière adoption de la résolution par le Conseil.

Les résultats du vote sont représentés par (OUI - NON - ABSTENTION)

La situation des droits de l'homme en République arabe syrienne*	Allemagne, France, Italie, Jordanie, Koweït, Maroc, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni, Turquie	4	Vote (27-6-13)
Situation des droits humains au Burundi*	Allemagne (UE)	4	Vote (23-11-13)
Situation des droits humains en République bolivarienne du Venezuela	Brésil, Canada, Chili, Colombie, Guatemala, Guyana, Honduras, Paraguay, Pérou	4	Vote (19-7-21)
Assistance à la Somalie dans le domaine des droits humains*	Somalie, Royaume-Uni	10	Consensus
Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits humains au Yémen*	Groupe des États arabes	10	Consensus
Assistance technique et renforcement des capacités visant à améliorer encore la situation des droits humains au Soudan*	Burkina Faso (Groupe africain)	10	Consensus

## RÉSOLUTIONS THÉMATIQUES

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) <sup>10</sup>	Point supposé à l'ordre du jour	Periodicité <sup>11</sup>	Historique du vote <sup>12</sup>
Administrations locales et droits humains*	Chili, Égypte, République de Corée, Roumanie	3	Bisannuel	Consensus
Célébration du 20ème anniversaire du programme 'Les femmes, la paix et la sécurité'*	Argentine, Azerbaïdjan, Espagne, Finlande, Namibie, Tunisie	3	Nouvelle initiative	N/A
Disparitions forcées ou involontaires*	Argentine, France, Japon, Maroc	3	Triennal	Consensus

10 Based on main sponsors of previous resolutions.

11 Based on the voluntary calendar of thematic resolutions.

12 Vote results from the last time the resolution was adopted by the Council. Vote results are represented as (YES – NO – ABSTAIN)

Droit au développement*	Azerbaïdjan (MNA)	3	Annuel	Vote (27-13-7)
Droits de l'enfant : réaliser les droits de l'enfant en passant par un environnement sain*	GALC, UE	3	Annuel	Consensus
Droits humains et peuples autochtones*	Guatemala, Mexique	3	Bisannuel	Consensus
Élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le sport*	Afrique du Sud	3	Annuel	Consensus
Les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement*	Allemagne, Espagne	3	Bisannuel	Consensus
Les droits humains et la réglementation de l'acquisition, de la possession et de l'utilisation d'armes à feu par les civils*	Équateur, Pérou	3	Bisannuel	Consensus

Les droits humains et les mesures coercitives unilatérales	Azerbaïdjan (MNA)	3	Triennal	Vote (32-14-0)
Mandat du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer le contenu d'un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des entreprises de services de sécurité et de défense*	Burkina Faso (Groupe africain)	3	Triennal	Consensus
Mandat du Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits humains de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux*	Burkina Faso (Groupe africain)	3	Triennal	Consensus
Mettre en avant les personnes tout en protégeant les droits humains	Chine	3	Nouvelle initiative	N/A
Mettre fin aux inégalités à l'intérieur et entre les États pour la réalisation de tous les droits humains*	Afrique du Sud	3	Nouvelle initiative	N/A
Mortalité et morbidité maternelles évitables et droits humains	Burkina Faso, Colombie, Estonie, Nouvelle-Zélande	3	Bisannuel	Consensus
Promotion d'un ordre international démocratique et équitable	Cuba	3	Annuel	Vote (25-14-8)

Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition*	Argentine, Autriche, Colombie, France, Maldives, Maroc, Pérou, Suisse, Uruguay	3	Triennal	Consensus
Responsabilité d'assurer aux femmes et filles la jouissance pleine et entière de leurs droits humains dans les contextes humanitaires*	Canada, Fidji, Géorgie, Suède, Uruguay	3	Nouvelle initiative	N/A
Sécurité des journalistes*	Autriche, Brésil, France, Grèce, Maroc, Qatar, Tunisie	3	Bisannuel	Consensus
Terrorisme et droits humains*	Égypte, Mexique	3	Annuel	Consensus
La contribution du Conseil des droits de l'Homme à la prévention des violations des droits humains*	Colombie, Norvège, Sierra Leone, Suisse	5	Bisannuel	Vote (28-9-8)
Institutions nationales des droits humains*	Australie	8	Bisannuel	Consensus
De la rhétorique à la réalité : appel mondial pour une action concrète contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*	Burkina Faso (Groupe africain)	9	Bisannuel	Consensus
Mandat du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine*	Burkina Faso (Groupe africain)	9	Triennal	Consensus
Amélioration de la coopération technique et du renforcement des capacités dans le domaine des droits humains*	Brazil, Honduras, Indonesia, Morocco, Norway, Qatar, Singapore, Thailand, Turkey	10	Annuel	Consensus

# LES MÉCANISMES DU CONSEIL

## PROCÉDURES SPÉCIALES

Treize procédures spéciales thématiques (ex : Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants) présenteront leurs rapports (y compris ceux issus de missions dans des pays) pendant le CDH45. Par ailleurs, cinq procédures spéciales ayant pour objet la situation dans un pays (ex : Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants) présenteront des rapports/comptes-rendus oraux sur la situation des droits humains dans le pays faisant l'objet de leur mandat, et leur engagement avec ce dernier.

## MANDATS AYANT POUR OBJET LA SITUATION DANS UN PAYS

Mandat	Présentation du rapport/compte-rendu oral et dialogue interactif <sup>f3</sup>
Rapporteur spécial sur le Myanmar	22 septembre
Rapporteur spécial sur le Cambodge	1er octobre
Expert indépendant sur la Somalie	1er octobre
Expert indépendant sur le Soudan	1er octobre
Expert indépendant sur la République Centrafricaine	2 octobre

## MANDATS THÉMATIQUES

Mandat	Présentation du rapport et dialogue interactif	Rapport de mission dans le pays
Rapporteur spécial sur l'eau et l'assainissement	15 septembre	Suivi de la visite en Inde Suivi de la visite au Mexique Suivi de la visite en Mongolie
Rapporteur spécial sur l'esclavage	15 – 16 septembre	Togo
Rapporteur spécial sur le droit au développement	16 septembre	Suisse
Rapporteur spécial sur la vérité, la justice et la réparation	16 septembre	Salvador Gambie Sri Lanka
Groupe de travail sur les mercenaires	17 septembre	Suisse
Groupe de travail sur les détentions arbitraires	18 septembre	Grèce Qatar

Rapporteur spécial sur les déchets dangereux	18 septembre	Brésil Canada
Expert indépendant sur les personnes âgées	18 & 21 septembre	Chine Nouvelle-Zélande
Expert indépendant sur l'ordre international	21 septembre	
Rapporteur spécial sur les mesures coercitives unilatérales	21 septembre	
Groupe de travail sur les disparitions forcées	21 septembre	Kirghizistan Tadjikistan Suivi de la visite en Turquie
Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones	24 septembre	Congo
Groupe de travail sur l'ascendance africaine	30 septembre	Équateur Pérou

# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

**LES RÉSULTATS DE L'EPU DE DOUZE ÉTATS<sup>14</sup> SERONT ÉTUDIÉS EN VUE D'UNE ADOPTION PAR LE CONSEIL LORS DU CDH45 (ATTENDUE LES 25, 28 ET 29 SEPTEMBRE).**

ARMÉNIE\*, GRENADÉ, GUINÉE,  
GUINÉE-BISSAU, GUYANA, KENYA,  
KIRIBATI, KIRGIZSTAN, LAOS,  
LESOTHO, SUÈDE, TURQUIE

\*Membre du Conseil

# FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'APPUI DE LA PARTICIPATION DES PMA ET PEID AUX TRAVAUX DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

En 2012, le Conseil des droits de l'homme a créé le [Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique volontaire pour soutenir la participation des PMA et des PEID](#) aux travaux du Conseil. Le Fonds spéciale fonctionne grâce aux contributions volontaires des États membres de l'ONU et a soutenu ces dernières années la participation de plus de 150 délégués de 71 États.

Au vu des restrictions de déplacements liées à la COVID-19, les programmes suivants administrés par le Secrétariat du Fonds ont été annulés:

- Le Programme des délégués (CDH45, 14 septembre-6 octobre 2020)
- Le Programme de bourse 2020 (septembre-novembre 2020)

Des informations supplémentaires sur les opportunités pour les programmes 2021 seront disponibles sur le site dès que possible et au plus tard en novembre 2020.

## THÈMES LES PLUS FRÉQUENTS DU CDH45\*



\*À partir des résolutions, événements parallèles, débats et rapports annoncés.



PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF SINGAPORE  
UNITED NATIONS | GENEVA

---



The content of this document does not represent the official position of the Permanent Mission of Singapore